

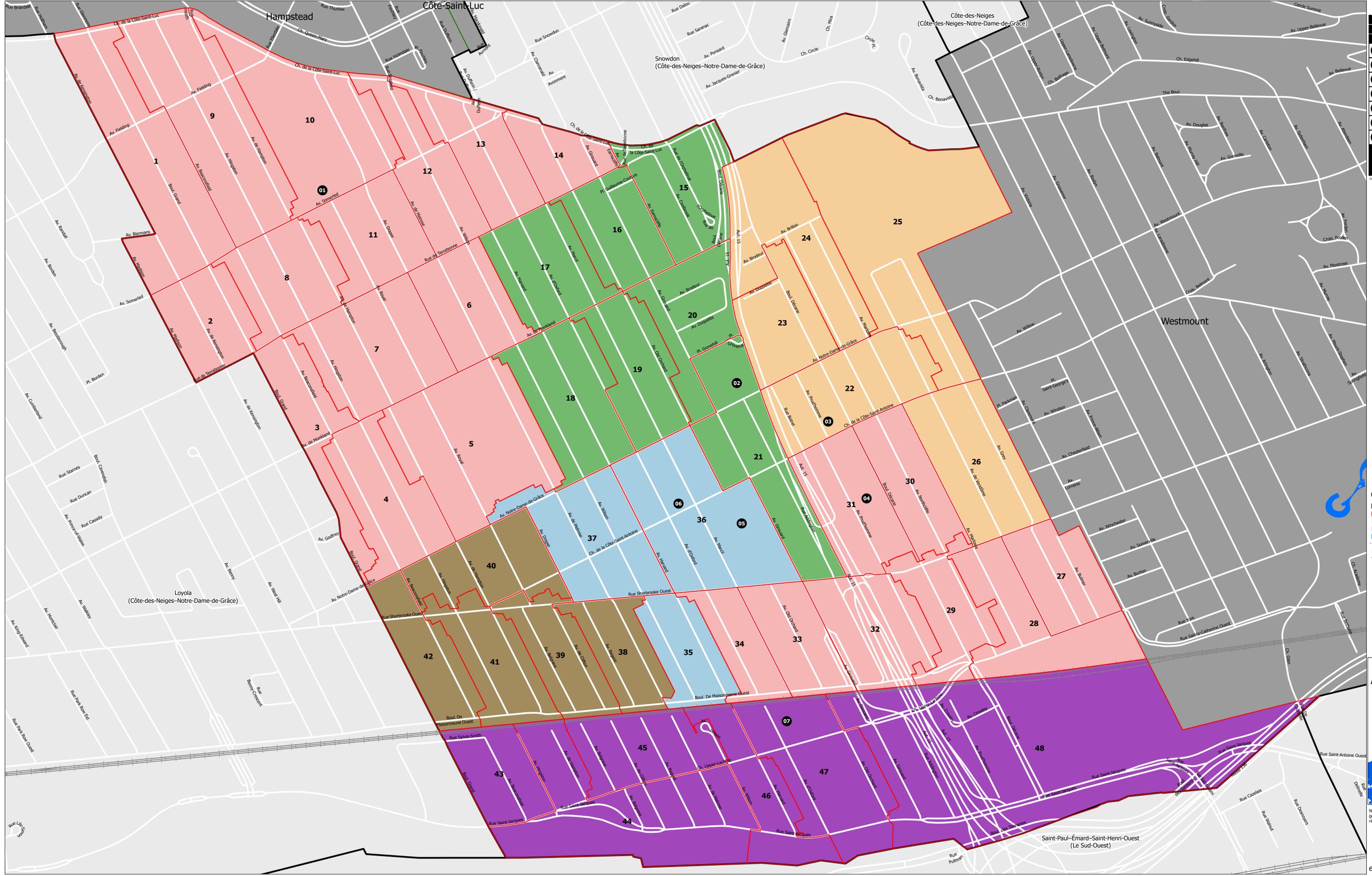
# Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Nom du district: Notre-Dame-de-Grâce

ELECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

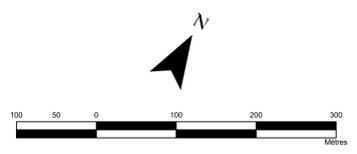
Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	
District électoral de Notre-Dame-de-Grâce (034)	
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 Centre sport Westhill 1416, avenue Somerset Système	001-002-003-004-005-006-007-008-009-010-011-012-013-014
02 Ecole Notre-Dame-de-Grâce 1416, avenue Notre-Dame-de-Grâce - Entrée par le stationnement (our arrière) Système double	015-016-017-018-019-020-021
03 Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce 1757, avenue Fruchère Système	022-023-024-025-026
04 Centre de réhabilitation Cambridge-Mackay-Site Mackay 1500, boulevard Décarie Système	027-028-029-030-031-032-033-034
05 Parcours du parc Notre-Dame-de-Grâce 1500, avenue Grouard Système	035-036-037
06 Ecole Marie-Rose 5653, chemin de la Côte-Saint-Antoine Système	038-039-040-041-042
07 Ecole Saint-Raymond 1205, avenue d'Orford Système	043-044-045-046-047-048

Dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour être :  
1. Le maire de la ville de Montréal  
2. Le maire de son arrondissement  
3. Le conseiller de la ville de son district



**00** Numéro de section  
**00** Endroit de vote  
 [Red line] Limite des districts adjacents  
 [Red line] Limite de section  
 [Grey area] Ville liée de l'agglomération de Montréal  
 [Light grey area] Arrondissement de la Ville de Montréal  
 [Blue area] Hydrographie  
 [Blue line] Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Elections Montréal.